

Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FORMM2)

Code du module	FORMM2
Unité capitalisable	Fabriquer des pièces détachées simples (ENSP1)
Méthodes d'évaluations fixes	2
Métier / Profession	Mécanicien industriel et de maintenance
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Entretien professionnel

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti connaît l'entreprise, son organisation et ses cycles de production (départements de la production, de la maintenance et de l'administration, services sociaux et personnel) ainsi que les consignes et règlements internes et il est capable de les classer.</p> <p style="text-align: center;">Sélective</p>
	<p style="text-align: center;">Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti est capable de diriger une visite guidée de l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production exposés.• L'apprenti est capable d'expliquer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.
	<p style="text-align: center;">Socles</p> <ul style="list-style-type: none">• Les explications étaient correctes.• Les commentaires étaient corrects.

2

L'apprenti est capable de prendre connaissance des consignes internes en matière de sécurité et des mesures de sécurité requises dans ce contexte et de les appliquer.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti décrit les consignes en matière de sécurité ainsi que les mesures de sécurité générales et spécifiques de l'entreprise.
- L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail indiqué sous les aspects de la sécurité.
- L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de travail indiqué sous les aspects de la sécurité.

Socles

- Les descriptions étaient correctes.
- L'évaluation était correcte.

3

L'apprenti est capable de se concerter sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.

Socles

- Les indications étaient convenables.

4

L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours des travaux en équipe.

Socles

- L'apprenti est resté pertinent en cas de problème ou de divergence d'opinions.

5

L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué.
- L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines.
- L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.

Socles

- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité.
- L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur.
- Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.

6

L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours d'activités ultérieures.

Socles

- L'apprenti a tenu compte des commentaires pour adapter sa manière de travailler en conséquence.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 2 / 6

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0